



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

Cabinet du Préfet - Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État

Affaire suivie par : A.DESSAINT
Tél. : 03.23.21.83.53

Mél. : pref-representation-etat@aisne.gouv.fr

LAON, le 7 MAI 2019

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires
des communes du département
Mesdames et Messieurs les Présidents d'association
d'anciens combattants

*en communication à Madame et Monsieur les Sous-Préfets,
et à Madame le Directeur départemental
de l'Office national des anciens combattants et victimes de
guerre*

Objet : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

Le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 a institué une journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine chaque 8 juin.

Afin de permettre la plus importante participation d'anciens combattants des guerre d'Indochine à cette cérémonie, et en accord avec le comité national d'entente des anciens d'Indochine, il a été décidé que les cérémonies départementales seront, cette année, exceptionnellement fixées au jeudi 13 juin 2019.

Nicolas BASSELIER